Par e-mail : https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/09/14/l-accord-de-paris-ne-suffira-pas-la-france-doit-soutenir-un-traite-de-non-proliferation-des-energies-fossiles_6189396_3232.html

# « L’accord de Paris ne suffira pas : la France doit soutenir un traité de non-prolifération des énergies fossiles »

## TRIBUNE

**Collectif**

Plus de 300 scientifiques, parmi lesquels Valérie Masson-Delmotte et Jean Jouzel, signent une tribune pour rappeler que continuer d’investir dans les énergies fossiles nous empêchera d’atteindre les objectifs fixés par l’accord de Paris d’un réchauffement de 1,5 °C ou de 2 °C.

Publié le 14 septembre 2023

Face à l’accélération des événements climatiques extrêmes qui nous place à un moment de bascule de notre civilisation, nous, scientifiques et experts, appelons l’Assemblée nationale et le gouvernement français à prendre des mesures ambitieuses pour contenir le changement climatique et en atténuer les effets destructeurs.

De l’Europe à l’Amérique du Nord, de l’Asie à l’Afrique, l’été 2023 a été marqué par des vagues de chaleur meurtrières, des incendies dévastateurs et des inondations catastrophiques. Ces événements ont ébranlé nos sociétés et fragilisé nos écosystèmes. C’est pourquoi il est impératif de reconnaître l’urgence d’agir.

Dans une tribune publiée dans *Le Monde* le 7 mai 2023, certaines et certains d’entre nous exhortions les actionnaires de TotalEnergies à voter contre le plan climat de l’entreprise, bien insuffisant. Nous demandions aussi à l’entreprise d’abandonner ses nouveaux projets fossiles, dont l’East African Crude Oil Pipeline (EACOP).

## Des violations des droits humains

Ce projet d’oléoduc de pétrole géant porté par TotalEnergies en Ouganda et en Tanzanie menace des écosystèmes sensibles d’Afrique de l’Est. Son développement a déjà contribué à des violations avérées des droits humains et, s’il est exploité, il contribuerait substantiellement à l’augmentation des émissions mondiales de gaz à effet de serre, selon le Climate Accountability Institute.

Malgré notre appel, les actionnaires de TotalEnergies ont approuvé son plan climat. Nous nous adressons donc à vous, responsables politiques, pour que vous preniez sans attendre les mesures aptes à préserver les conditions d’habitabilité de notre planète.

Comme l’a souligné le dernier rapport du groupe III du Groupe d’experts intergouvernemental sur l’évolution du climat (GIEC), si les investissements dans les énergies fossiles continuent, la production énergétique restera synonyme d’émissions élevées, ce qui rendra difficile l’atteinte de l’objectif fixé par l’accord de Paris d’un réchauffement de 1,5 °C ou de 2 °C. En effet, respecter cet

objectif entraînera des « actifs échoués » *[« stranded assets », des actifs qui vaudront de moins en moins, dévalués]* puisque nous devrons abandonner les infrastructures utilisant des énergies fossiles de façon prématurée, ainsi que les réserves d'énergies fossiles elles-mêmes.

Seule une réduction drastique, immédiate et durable des émissions de gaz à effet de serre aboutirait à un ralentissement du dérèglement climatique. Pour limiter le réchauffement global à 1,5 °C, il conviendrait de réduire les émissions de l'ordre de 55 % à 70 % d'ici à 2040.

# Emblématique des projets climaticides

En 2021, l'Agence internationale de l'énergie (AIE) a rappelé que plus aucun nouveau projet fossile n'a sa place pour atteindre zéro émission nette en 2050. Ainsi, notre dépendance aux énergies fossiles réduit jour après jour nos chances de respecter l'accord de Paris.

Si l'EACOP est devenu emblématique des projets climaticides, c'est parce qu'il met en lumière la contradiction manifeste entre les engagements climatiques affichés par les majors fossiles telles que TotalEnergies et leurs actes. La plupart de ces entreprises se sont engagées à atteindre zéro émission nette d'ici à 2050. Or, en mai 2022, une étude scientifique a identifié 425 grands projets d'extraction fossile dans le monde, appelés « bombes carbone », dont les émissions potentielles combinées représenteraient deux fois le budget carbone à ne pas dépasser pour maintenir 1,5 °C de réchauffement au niveau mondial.

Nous ne pouvons plus accorder une confiance aveugle aux grandes entreprises du secteur telles que TotalEnergies, qui ont historiquement utilisé et continuent d'user de techniques visant à orienter la demande énergétique future vers les énergies fossiles.

C'est pour arrêter cette expansion qu'une initiative est apparue, capable d'acter de la nécessité de sortir de l'ère des énergies fossiles à l'échelle mondiale, le plus rapidement possible et de manière équitable. Il s'agit du traité de non-prolifération des énergies fossiles, porté depuis 2015 par un groupe d'Etats du Pacifique et déjà soutenu par des milliers d'autres acteurs, dont l'Organisation mondiale de la santé et le Parlement européen.

# Un message fort

Ce traité fournit un plan d'action concret s'appuyant sur trois piliers :

- l'arrêt de tout nouveau projet d'exploration-production fossile ;
- un plan équitable de réduction des capacités de production fossile et de réduction de la demande dans lequel les pays historiquement responsables du plus d'émissions transitionnent le plus vite et financent la transition au niveau mondial ;
- un déploiement massif d'énergies renouvelables pour qu'aucun pays ne soit laissé pour compte.

En soutenant activement la création et l'adoption d'un tel traité, nous pouvons adresser un message fort aux industries et aux investisseurs : le temps est venu d'abandonner les énergies fossiles et de faire un choix résolu en faveur des sources d'énergie bas carbone.

L’été 2023 doit servir d’avertissement : les conséquences dévastatrices de l’inaction sont désormais incontestables. En amont du Sommet sur l’ambition climatique, qui se tiendra au siège des Nations unies le 20 septembre, se dérouleront, du 15 au 17 septembre, les journées d’action mondiale pour une sortie rapide, juste et équitable des énergies fossiles. Ces temps forts offrent une occasion inédite d’affirmer notre engagement en faveur d’une transition vers un monde bas carbone.

C’est pourquoi nous appelons l’Assemblée nationale et le gouvernement français à soutenir activement et publiquement l’adoption d’un traité de non-prolifération des énergies fossiles à l’échelle mondiale. La France possédant un leadership susceptible d’entraîner d’autres pays avec elle, un tel soutien représenterait une étape cruciale vers son adoption et vers la construction d’un monde plus prospère et résilient pour toutes et tous.

**Liste des signataires : Dominique Bourg,** professeur honoraire, université de Lausanne (Suisse) ; **Florence Brunois-Pasina,** ethnologue, chercheuse CNRS, codirectrice du Laboratoire d’anthropologie sociale (LAS) ; **Christophe Cassou,** directeur de recherche au CNRS ; **Wolfgang Cramer,** directeur de recherche au CNRS ; **Philippe Descola,** professeur émérite au Collège de France ; **Céline Guivarch,** directrice de recherche, Ecole nationale des ponts et chaussées (ENPC), Centre international de recherche sur l’environnement et le développement (Cired) ; **Jean Jouzel,** paléoclimatologue, directeur de recherche émérite ; **Valérie Masson-Delmotte,** paléoclimatologue, chercheuse au Laboratoire des sciences du climat et de l’environnement (LSCE) ; **Yamina Saheb,** docteure en énergétique, chercheuse à l’Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE) ; **Sophie Szopa,** directrice de recherche en chimie de l’atmosphère, Commissariat à l’énergie atomique et aux énergies (CEA).

Retrouvez la liste complète des signataires ici.

Collectif